



ACTION PORTE-OUVERTE VESTIAIRE ARBITRE D1 DE LA MAYENNE

Fiche Action proposée par la Commission Départementale des Arbitres 53 et l'Equipe Technique Départementale 53, à destination des clubs.

Clubs et arbitres main dans la main pour une opération porte ouverte du vestiaire des arbitres sur tous les matchs de première division de district, groupe A et B jusqu'à la fin de la saison 2024/2025.

La finalité sera de :

- Faire connaître cette fonction au plus près du terrain.
- Aider les clubs à recruter de futurs arbitres officiels.

Démarche dans le club : proposer à un/des licenciés, une immersion avec l'arbitre désigné par le district pour l'accompagner du début à la fin du match, à domicile.

Publics visés : Les vestiaires des arbitres seniors s'ouvrent aux personnes intéressées (très jeune, jeune, moins jeune...) par l'arbitrage, via les clubs recevant en district D1. A partir de 13 ans.

Objectif pour la Commission Départementale de l'Arbitrage de la Mayenne :

- Valoriser la fonction d'arbitre, et la comprendre.
- Décrire la mission d'arbitre.
- Définir le rôle de l'arbitre de district.
- Echanger sur l'approche du match (avant, pendant, après).
- Informer sur les démarches pour se former et les évolutions possibles dans le cursus de l'arbitrage.

Déroulé de l'action le jour du match :

- L'invité du jour sera présent dès l'arrivée (1 h avant le match) de l'arbitre jusqu'à son départ (45 minutes après le match), sauf quand l'arbitre est observé, pour lui laisser préparer sereinement son match.
- L'invité participera à tout l'avant match, l'inspection du terrain, la FMI, les consignes aux arbitres assistants, aux capitaines.
- Pendant le match, l'invité restera sur la touche et pourra prendre des notes pour des questions à poser à l'arbitre après le match ou dans un second temps. Invité identifié par une chasuble.
- L'invité participera à l'après-match et pourra ainsi donner son ressenti, à l'arbitre du match, au référent arbitre de son club. Un résumé, 2 jours après, peut être adressé à jfperon@mayenne.fff.fr, CTDA, et au référent arbitre du club support.



Dominique Garanger : Président de la CDA 53 et son équipe